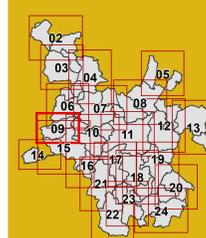




E - ANNEXES

E-3 Urbanisme opérationnel et outils fonciers



E-3-2 Autres périmètres

Plan E-3-2.09

Cintré / La Chapelle-Thouarault

Elaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019

Echelle : 1 / 10 000
Décembre 2019



Éléments de contexte



Limite communale



Parcelle et bâti cadastral

Urbanisme opérationnel et outils fonciers

Les périmètres de Droit de Préemption (DP) sont indiqués dans un plan spécifique en annexe V-3-1
La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur la métropole (par choix de simplification).
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

- Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)
- Zone d'Aménagement Différé (ZAD)
- Projet Urbain Partenarial (PUP)
- Projet Urbain Partenarial (PUP) - Périmètre élargi
- Périmètre de Prise en Considération (PPC) et Périmètre de Sursis à Statuer (PSS)
- Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Déclaration d'Utilité Publique (DUP) "métro ligne B"
- Déclaration d'Utilité Publique (DUP) "centre ancien"
- Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE)

N

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU), déc. 2019 ; ©DGF (cadastre) 2017
 ©Rennes Métropole (SIG) (données PUC) jan. 2018 ; ©Ville de Rennes (fond de plan topographique général), déc. 2018
 Réalisation : ©Rennes Métropole (DAU/SPEU), Déc. 2019
 Logiciel SIG : ArcGIS, 10.3.1
 Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)

